

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Lieux](#)

[Centre-ville - Kerentrech](#)

[Les rues](#)

[Kerentrech : rues](#)

Costard (rue Pierre)

Costard (rue Pierre)

Rue Pierre Costard

Rue située dans le quartier de Kerentrech qui relie le boulevard du Scorff au boulevard de Normandie.

Pierre Costard est né à Lorient le 25 novembre 1886. Il s'engage le 5 octobre 1905 au 62^e Régiment d'Infanterie. Dispensé en tant qu'ouvrier d'art, il est libéré le 16 août 1906. Le 2 août 1914, il est mobilisé dans le 262^e Régiment d'infanterie territoriale. Comme son frère, il tient un carnet de notes. Dans un premier temps, son régiment est affecté à la défense de Paris puis, devant l'avance rapide des Allemands, se dirige dans la Somme et rencontre la 1^{ère} Armée allemande le 27 août entre Morval et Sailly-Saillisel. Les combats sont extrêmement meurtriers faisant près de 700 morts et disparus en trois jours, soit près du tiers de l'effectif. Il participe ensuite aux combats de la Marne, change de régiment, est affecté au 219^e RI et participe aux combats de la Somme. Il est distingué pour son

engagement dans les combats de Foucaucourt de juillet 1916. Il est grièvement blessé trois mois plus tard et soigné à Châteaudun. Il est déclaré « inapte définitif » le 11 juillet 1917. Il est cependant affecté au Centre d'Instructions des Mitrailleurs, aux Sables d'Olonne. Il y reste jusqu'à sa démobilisation, le 22 mars 1919. Entretemps il a appris le décès de son frère et porte un brassard noir.

Commence alors un autre combat, celui de la reconnaissance et de la défense des combattants. Il devient en 1920 vice-président de l'Union nationale des officiers de réserve et président de l'Union nationale des combattants du Morbihan qu'il restera pendant plus de 30 ans. Il se mobilise fortement pour la construction du monument aux morts de Lorient. Il reçoit la Légion d'honneur en 1921 et est promu officier en 1952. Entretemps, il aura connu la Seconde Guerre mondiale, été fait prisonnier. Pierre Costard décède le 2 décembre 1966 à Lorient.

Appellation adoptée par [délibération du conseil municipal du 10 octobre 1973](#).